

Angevin

Presque soixante années après sa création, le Toit Angevin, fidèle à ses valeurs de lutte contre la précarité et d'action en faveur de l'accès à la propriété, œuvre chaque jour pour le mieux être de ses clients, recherchant un équilibre sociologique dans les quartiers, dans le respect de l'environnement et du développement harmonieux de la Ville.

Quelques chiffres

Patrimoine en 2007 :

7 151 logements.

92 % du patrimoine se situe dans l'agglomération angevine.

6 % du patrimoine est situé dans les Mauges.

192 logements neufs financés en 2006, soit une augmentation de **81 % de la production.**

139 logements ont été mis en habitation.

Vacance 2006 : **0,44 %** du nombre total des logements.

Taux de rotation des locataires : **13,92 %**

1032 attributions de logements ont été réalisées en 2006.

2 agences de proximité à Angers et à Trélazé.

Chiffre d'affaires 2006 : **31 M€.**

Investissement annuel prévisionnel : **20 M€/an.**

Effectif : **112.**

Le partenariat : une volonté forte du Toit Angevin

Le partenariat associatif

Anjou Insertion Habitat (AIH)

Créée pour aider les familles en grande difficulté à accéder à un logement, AIH regroupe les organismes HLM et SEM de l'agglomération angevine, ainsi que quelques associations caritatives. L'objectif est de réussir l'insertion par le logement d'une dizaine de familles par an.

Le partenariat professionnel

Delphis

Réseau national d'échanges d'expériences, au sein des ESH, Delphis travaille en particulier sur le logement des personnes âgées ou handicapées, sur la prise en compte du développement durable dans le logement social, sur la qualité de service et sur la communication.

Le partenariat européen

Eurhonet

Association européenne créée à l'initiative de Delphis, Eurhonet met en place des Consortiums pour répondre aux appels d'offres de la Commission Européenne. Les économies d'énergies, l'adaptation du parc de logements au vieillissement de la population, sont au cœur de ses préoccupations.

Les projets européens

Save@work4homes (Allemagne, Irlande, France, Pologne)

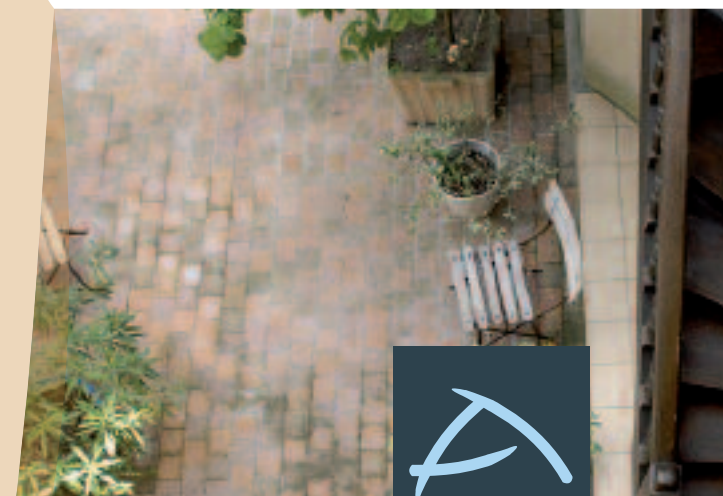
L'objectif de ce programme est de développer une offre de services aux locataires, basée sur la mise en place de capteurs de relevés en temps réel de températures d'eau et d'électricité dans les logements. L'information des données relevées sera communiquée aux locataires via un portail internet.

ESAM (Energy Strategic Asset Management)

Projet coordonné par Delphis, ESAM a pour objectif de trouver une méthodologie commune pour planifier les réhabilitations du patrimoine dans le domaine de l'énergie.



Imprimé sur papier recyclé
© Imagipère 12.10.08.08



LE TOIT
ANGEVIN

ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT

Direction Générale : 02 41 79 62 49
Direction Maîtrise d'Ouvrage : 02 41 79 62 26
Boutique du Logement Angers : 02 41 79 62 40
Boutique du Logement Sèvre Loire et Maine : 02 41 79 62 70

7, rue de Beauval - BP 70155 - 49001 Angers Cedex 01
Fax 02 41 79 62 89
contact@letoitangevin.com

www.letoitangevin.com

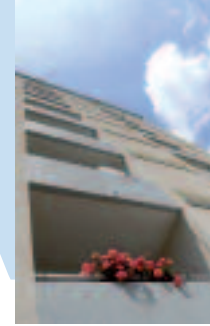


Berceaux de vie
Des logements qui vous ressemblent



LE TOIT
ANGEVIN

ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT



Diversifier l'offre

Le logement des étudiants

Se loger pour les étudiants n'est jamais facile. Pour répondre à leurs besoins, le Toit Angevin s'engage dans des nouveaux projets de construction de résidences à Angers :

- Résidence Brissac, située près de l'UCO : construction de 55 logements meublés, livrés en janvier 2008.
- Résidence les Viviers, 22 bd Millot : projet de 25 logements meublés. Pour faire vivre ces ensembles, une association Viv@part, est en cours de création et aura pour vocation l'animation des résidences étudiants.



Réhabiliter les espaces urbains

L'aménagement urbain : une nouvelle compétence pour le Toit Angevin. En 2006, le Toit Angevin a décidé, dans le cadre du processus de renouvellement urbain de la ville de Trélazé, de racheter l'ancienne manufacture des Allumettes à Trélazé. En investissant sur ce site de plus de six hectares en cœur de ville, le Toit Angevin a pour ambition de transformer un site industriel en un quartier résidentiel. Les Allumettes, c'est un projet d'envergure aux enjeux urbains multiples : reconverter un site industriel en un morceau de ville ; préserver une architecture industrielle et l'adapter à l'habitat ; favoriser l'intégration urbaine dans son environnement.



ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT

Connaitre Le Toit Angevin

www.letoitangevin.com

Offrir des logements sociaux adaptés, diversifier son offre, réhabiliter les espaces urbains, favoriser le renouvellement urbain, apporter sa contribution au développement durable, telles sont les vocations du Toit Angevin aujourd'hui.

Presque soixante années après sa création, le Toit Angevin, fidèle à ses valeurs de lutte contre la précarité et d'action en faveur de l'accès à la propriété, œuvre chaque jour pour le mieux être de ses clients, recherchant un équilibre sociologique dans les quartiers, dans le respect de l'environnement et du développement harmonieux de la Ville.

Label Habitat Senior Services



Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses dans le parc social. Elles ont besoin de vivre dans un environnement adapté. Fort de ce constat, le Toit Angevin, en collaboration avec

l'association Delphis, s'engage à proposer une nouvelle approche du logement des seniors. C'est le label Habitat Senior Services. Ce label garantit aux personnes âgées un logement adapté et accessible (douches, barres de maintien...). Il met à leur disposition un « référent ». Cet interlocuteur privilégié aide les seniors à résoudre leurs problèmes liés à la vie dans leur logement et les guide dans leur recherche de services d'aide et de soins à domicile.



Accueillir les handicapés



Favoriser l'accès ou le maintien à domicile des personnes handicapées ou à mobilité réduite est l'un des enjeux majeurs des responsables de l'action sociale du Toit Angevin. Par leur disponibilité, leurs contacts avec différents partenaires (comme l'Association des Paralysés de France), ils trouvent des solutions pour adapter et aménager les logements. Le Toit Angevin répond favorablement à chaque demande et met tout en œuvre pour trouver les meilleures solutions possibles pour améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

L'accession sécurisée à la propriété



La volonté gouvernementale de favoriser l'accession à la propriété, l'implication des collectivités territoriales dans le logement social et les nouvelles attentes des clients incitent le Toit Angevin à développer son activité « accession à la propriété », en complément de ses activités traditionnelles de construction de logements sociaux et d'aménagement de lotissements. Ainsi, le Toit Angevin propose des parcours résidentiels au travers des opérations de location-accession sécurisée (comme à Mazé, Segré ou Ingrandes) et des opérations d'accession sociale sécurisée via sa filiale « La Coopérative des Trois Roches » (comme à Trélazé). Par ailleurs, chaque année, le nombre de logements locatifs vendus sur l'ensemble du patrimoine augmente. Ces ventes génèrent une activité de syndicat de copropriétés de plus en plus importante. Pour y faire face, le Toit Angevin s'investira dans les années à venir dans la gestion de syndicat.

Favoriser le renouvellement urbain

Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU), le Toit Angevin s'est engagé, en partenariat avec la ville de Trélazé, sur plusieurs projets dans le quartier des Plaines :

- Démolition de 89 logements
- Reconstruction de 69 logements
- Résidentialisation de 339 logements
- Cession de terrains à la Foncière Logement et à la promotion privée pour favoriser la mixité urbaine et sociale

A Angers, également dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain menée par la ville, le Toit Angevin participe à des projets dans les quartiers de la Roseraie, la Ballue à Beille Beille, la cité d'urgence Maurice Geslin au Grand Pigeon et la cité des Capucins à Verneau.

La contribution du Toit Angevin au Développement Durable

Le Toit Angevin a pour ambition de **mettre en valeur un habitat de qualité** qui respecte l'environnement. Il veut apporter sa contribution au Développement Durable et s'en donne les moyens.

Le label « Habitat et Environnement »

Avec le label « Habitat et Environnement » créé en 2003, le Toit Angevin garantit à ses clients des logements de qualité qui participent au respect de l'environnement. La volonté politique du Toit Angevin est de le généraliser à tout son patrimoine.

Le logement passif

Un « bâtiment passif » est une construction dont la consommation énergétique au m² est très basse, et est composée – entre autres - d'apports solaires. Le Toit Angevin a lancé un programme de logements passifs dans le quartier des Capucins à Angers.

Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)

Ce diagnostic, obligatoire pour les ventes de logements depuis le 1^{er} juillet 2006 et pour la location de logements depuis le 1^{er} juillet 2007, permet d'évaluer les consommations courantes d'énergie dans le logement. La lecture du DPE est facilitée par l'utilisation d'une double étiquette : une étiquette pour connaître la consommation d'énergie ;

une étiquette pour connaître l'impact de ces consommations sur l'effet de serre. Le logement est ainsi classifié dans une catégorie (de A à F). Le Toit Angevin utilisera les résultats des DPE pour recenser les travaux à faire en faveur de la baisse de la consommation d'énergie.

La Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises (RSE)

La RSE est la déclinaison des principes du développement durable à l'échelle des entreprises. De leur propre initiative, elles contribuent à améliorer la société et à protéger l'environnement, en liaison avec leurs partenaires. Le Toit Angevin a entamé une réflexion approfondie sur la manière de mettre en place la RSE.

Une qualité de services au quotidien



Soucieux de satisfaire et d'anticiper les besoins de ses clients, le Toit Angevin a initié en 2004 une démarche qualité de services. Cette démarche a abouti à l'obtention de la certification QUALIBAIL en 2006. Elle permet de mener des actions pour l'amélioration des services offerts aux clients. Ainsi, le Toit Angevin s'engage à :

- Améliorer l'information communiquée aux demandeurs de logement.
- Améliorer les prestations proposées lors des mises en location des logements.
- Améliorer la gestion des demandes d'interventions techniques et des réclamations écrites.
- Mettre en place une procédure d'agrément pour les entreprises prestataires.
- Réaliser régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des locataires.

L'objectif majeur de la certification QUALIBAIL est de rendre visible au quotidien la qualité de services aux clients locataires, grâce, notamment à la forte implication de l'ensemble des collaborateurs du Toit Angevin.